VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU **GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Le ministère des Transports et l'industrie maritime du Québec : partenaires de la campagne de valorisation du transport maritime

QUÉBEC, le 29 mars /CNW Telbec/ - Le ministère des Transports du Québec est heureux de s'associer à la campagne de valorisation du transport maritime pilotée par l'industrie maritime du Québec.

Lancée aujourd'hui, la première phase de cette campagne vise à informer la population des richesses du fleuve, de l'importance du transport maritime au Québec, de ses enjeux ainsi que de son apport indispensable à la vie quotidienne des Québécois. Elle souligne aussi que le transport maritime représente un choix sensé, responsable et sécuritaire.

Des messages publicitaires seront présentés pendant les trois prochaines semaines à la télé, dans les éditions du lundi et du jeudi des principaux quotidiens du Québec, et dans Internet. Sous le thème Le transport maritime, au coeur de la vie de tous les Québécois, ces messages rappellent que la majorité des biens que nous consommons sont transportés par navire. Un site Web a également été créé à l'adresse www.LeSaint-Laurent.com pour renseigner la population.

Cette campagne reviendra périodiquement en 2007 et 2008, et le ministère des Transports s'est engagé à en partager le coût à parts égales avec l'industrie maritime du Québec.

Le fruit d'un partenariat public-privé

Soulignons que la campagne de valorisation du transport maritime découle du plan d'action du Forum de concertation sur le transport maritime. Cette instance regroupe l'ensemble des représentants du milieu des transports publics et privés, et elle a été créée dans le but de mettre en oeuvre la Politique de transport maritime et fluvial du Québec.

C'est dans ce contexte que le secteur privé et le ministère des Transports se sont associés pour la tenue de cette campagne qui favorisera le développement de l'industrie maritime au Québec.

-30-

Autres communiqués diffusés par cet organisme

Envoyez ce communiqué à une adresse électronique



Ouébec 🔠

© Gouvernement du Québec, 2007